Danse

RÉF | 1160

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au cours de sa formation, l'élève acquiert une maîtrise et une prise de conscience de son corps, de l'espace, de l'équilibre, de la coordination des mouvements lui permettant de s'exprimer par la danse. Un spectacle de danse, organisé tous les 2 ans, réunit tous les élèves de la 1ère à la dernière année.

Programme

- Danse classique
- Danse contemporaine

Certification(s) visée(s)

Certificat ou diplôme d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (plusieurs types d'attestation sont délivrés)

Type de formation

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

ORGANISATION

Durée

Variable en fonction du niveau

Début

Septembre

Coût

76€ (12 à 18 ans) - 190€ (plus de 18 ans) - Coût réduit : Gratuité pour les moins de 12 ans et certains publics spécifiques -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

L'Enseignement artistique à horaire réduit est ouvert à tous (enfants et adultes).
Un âge minimum peut être requis selon les domaines et les filières.

Connaître

Posséder, le cas échéant, les capacités artistiques requises pour intégrer le niveau d'enseignement souhaité.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Les inscriptions 2022-2023 auront lieu du 23 août au 30 septembre.

Organisme

Académie de musique, de danse et des arts de la parole de Berchem-Sainte-Agathe
Place du Roi Baudouin 1
1082 Berchem-Sainte-Agathe
Tél: 02 468 02 36
http://www.acabsa.com/

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation